



81^e session de l'Assemblée générale de l'ONU et principaux enjeux pour l'Afrique : état des lieux et perspectives ?



Le Zoom est un document hebdomadaire qui vise à donner un aperçu sur une thématique considérée comme tendance lourde dans la période couverte.

ONU : la RDC appelle à un soutien accru aux efforts africains de lutte contre le terrorisme

Dans sa déclaration, la représentante permanente adjointe de la République Démocratique du Congo (RDC) auprès des Nations unies, Jocelyne Kabengele LUKUNDULA, a exhorté à un soutien accru aux efforts africains de lutte contre le terrorisme compte tenu de la menace « *persistante* » que représente l'État islamique sur le continent. Aussi, a-t-elle réaffirmé le soutien de son pays à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, au Pacte mondial de coordination contre le terrorisme ainsi qu'aux efforts continus du Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme et de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme. En effet, le rapport du secrétaire général de l'ONU, diffusé aux membres du Conseil de sécurité, indique que DAECH et ses affiliés continuent de constituer une menace persistante, faisant preuve de résilience grâce à des réseaux décentralisés, à l'évolution de leurs tactiques et à la capacité de leurs affiliés régionaux à poursuivre leurs opérations malgré les pertes de leurs dirigeants et les perturbations de leur commandement central.

(Source : https://www.mediacongo.net/article-actualite-166268_onu_la_rdc_appelle_a_un_soutien_accru_aux_efforts_africains_de_lutte_contre_le_terrorisme.html)

À l'ONU, l'AES veut « corriger les narratifs » sur l'espace confédéral

Pour le ministre burkinabè des Affaires étrangères, Karamoko Jean Marie TRAORE, la présence des délégations de l'Alliance des États du Sahel (AES) à New York doit servir à défendre directement, et sans intermédiaire, les positions de la Confédération. Loin de se limiter à l'affirmation d'une position commune, la présence de l'AES à New York sert aussi à multiplier les interlocuteurs. C'est dans ce cadre que l'agenda, prévu en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, prévoit des échanges entre les ministres des Affaires étrangères du Burkina Faso, du Mali et du Niger et leur homologue russe Sergueï LAVROV, mais également avec les chefs de la diplomatie de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie. En juillet, l'AES et la Russie ont signé à Niamey un mémorandum instituant un cadre régulier de consultations diplomatiques pour la période 2026 - 2027, couvrant les questions politiques, sécuritaires et économiques. New York devient ainsi un espace où l'AES peut à la fois consolider certains partenariats et en ouvrir de nouveaux.

(Source : <https://www.afrik.com/a-l-onu-l-aes-veut-corriger-les-narratifs-sur-l-espace-confederal>)

Le Maroc officialise sa candidature au Conseil de Sécurité de l'ONU

L'un des axes centraux du ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser BOURITA, a porté sur les mutations des conflits contemporains, provoquées par la montée en puissance des groupes armés non étatiques. BOURITA a présenté des données précises : à l'échelle planétaire, plus de 200 millions de personnes vivent sous l'emprise ou la contrainte de factions irrégulières, plus de 130 de ces entités participant activement à des hostilités armées ouvertes. Abordant les dossiers continentaux, le représentant marocain a récusé la vision réductrice associant l'Afrique uniquement aux crises humanitaires et aux conflits chroniques. S'appuyant sur l'orientation royale affirmant que « *l'Afrique doit faire confiance à l'Afrique* », BOURITA a défendu la capacité du continent à concevoir ses propres solutions, tout en dénonçant le décalage persistant entre les promesses financières des sommets internationaux et les investissements effectivement alloués sur le terrain. La candidature officialisée pour le mandat 2028-2029 du Maroc au Conseil de sécurité, a conclu BOURITA, entend valoriser cette trajectoire diplomatique pour consolider les principes de souveraineté nationale, de préservation de l'intégrité territoriale et de règlement pacifique, négocié, des différends internationaux.

(Source : <https://www.atalayar.com/fr/articulo/politique/maroc-officialise-sa-candidature-au-conseil-securite-lonu-et-deploiera-hopital-militaire-campagne-gaza/20260923124514229479.html>)

ONU : ce qu'exige l'Afrique et pourquoi le droit de veto divise les grandes puissances

La position du continent africain repose sur un socle institutionnel établi. L'Union africaine réaffirme les principes arrêtés dans le Consensus d'Ezulwini en 2005 et la Déclaration de Syrte, qui définissent les conditions clés du continent : l'obtention d'au moins deux sièges permanents dotés de toutes les prérogatives, ainsi que de cinq sièges non permanents. En effet, comptant plus de 1,4 milliard d'habitants et occupant une place prépondérante dans les flux énergétiques et marchands mondiaux, l'Afrique récusé le statut de simple sujet des délibérations de l'ONU sans capacité souveraine d'en influencer ou d'en bloquer les textes. L'insistance de la diplomatie africaine découle directement de la réalité opérationnelle des crises internationales. La mobilisation diplomatique, déployée cette semaine par l'Union africaine à l'ONU, montre que la réforme du Conseil de sécurité ne peut plus être éludée sous couvert de contraintes procédurales : sans l'intégration de l'Afrique avec des prérogatives complètes, l'organe exécutif de l'ONU risque de compromettre durablement la légitimité juridique et politique de ses résolutions auprès de la communauté internationale.

(Source : <https://www.atalayar.com/fr/articulo/politique/reforme-du-conseil-securite-lonu-ce-quexige-lafrique-et-pourquoi-droit-veto-divise-grandes-puissances/20260922111609229461.html>)

ONU : Antonio GUTTERES réclame une représentation permanente de l'Afrique au Conseil de Sécurité

Pour GUTTERES, les institutions internationales continuent de refléter, dans une large mesure, un équilibre des puissances hérité d'une époque révolue. Par conséquent, il a appelé les États membres à réformer le Conseil de sécurité, afin de renforcer sa légitimité, sa représentativité et son efficacité face aux crises contemporaines. La question de la représentation africaine au Conseil de sécurité constitue, depuis plusieurs années, une revendication portée par l'Union africaine, dans le cadre de ses efforts visant à réformer le système multilatéral. En prenant position sur cette question, lors de son intervention à l'Assemblée générale, António GUTTERES remet ainsi, au premier plan, un dossier ancien mais toujours sans accord définitif entre les États membres. Pour le chef de l'ONU, la réforme du Conseil de sécurité doit tenir compte de la transformation du paysage géopolitique mondial et de la place occupée par l'Afrique dans les affaires internationales.

(Source : <https://enquete.cd/2026/09/23/onu-antonio-guterres-reclame-une-representation-permanente-de-lafrique-au-conseil-de-securite/>)

Nb: le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.